



MOTION - CTSD du 04 février 2021

Le confinement du mois de mars a eu des répercussions pédagogiques sur les élèves malgré l'engagement de la communauté éducative des collèges et lycées.

Les résultats aux évaluations de début de sixième montrent que les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement.

Dans les collèges les plus favorisés socialement, les taux de maîtrise, mesuré par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise », s'élève à 95,9 % en français et 86,5 % en mathématiques alors que dans les établissements les moins favorisés, les taux de maîtrise sont alors respectivement de 75,3 % et de 50,3 %, pour le français et les mathématiques.

Il y a donc une corrélation entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves.

Alors que la lutte contre les inégalités scolaires est annoncée comme une priorité de notre gouvernement, aucun plan national de relance n'a été prévu. A l'inverse, on supprime des postes et on demande aux équipes de faire mieux avec moins.

Monsieur le Directeur Académique, l'Unsa Éducation des Pyrénées Atlantiques vous demande d'impulser une politique éducative en faveur des plus fragiles.

Monsieur le Directeur Académique, l'Unsa Éducation des Pyrénées Atlantiques vous demande que les collèges publics du département avec un IPS inférieur à 91, à savoir le collège Camus de Bayonne, les collèges Clermont et Albret de Pau et le collège de Mourenx voient leur structure contingentée à 25 élèves par classes.